

Comment le dispositif est-il SÉCURISÉ ?



- l'EdE certifie la parenté en effectuant des contrôles de cohérence entre les informations qui lui sont communiquées ;
- l'EdE dispose d'un tableau de bord par exploitation lui permettant de connaître les résultats de la certification sur votre exploitation : l'EdE pourra vous aider à améliorer vos résultats ;

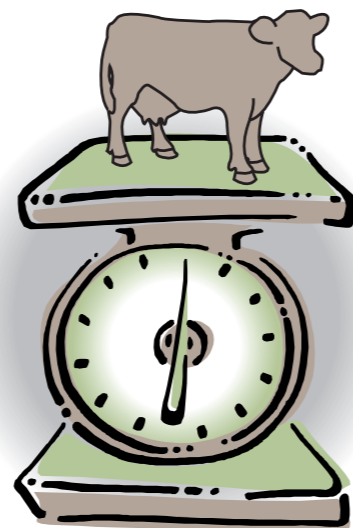


- l'EdE participe à la campagne nationale de vérification de compatibilité génétique. Plusieurs milliers d'animaux bénéficient d'une vérification de leur parenté par une technique d'analyse de l'ADN. Les résultats permettent d'améliorer le fonctionnement du dispositif et de le fiabiliser ;

- l'EdE effectue des contrôles approfondis dans des élevages de sa zone. Il s'assure ainsi de la qualité des parentés certifiées dans ces élevages ;



- l'EdE participe à la campagne nationale de vérification de la cohérence entre la date, le poids et les conditions de naissance. Ces données sont, en effet, très importantes pour l'évaluation génétique des reproducteurs.



ISBN : 978-2-84148-448-3 - Granit Passion 2013 - Institut de l'Élevage

LA CERTIFICATION DE LA PARENTÉ DES BOVINS



L'Établissement de l'Élevage (EdE) est chargé de la mise en oeuvre du dispositif sur votre département. L'EdE certifie une parenté à partir des informations que vous notifiez et des événements de fécondation connus.

A QUOI VOUS SERT la certification ?



- **gérer** plus précisément la **fonction de reproduction** dans votre élevage ;
- **adhérer au service officiel** du contrôle de performance de vos animaux (contrôle laitier, bovin croissance) ;
- **assurer la traçabilité génétique** de vos animaux ;
- **évaluer le potentiel génétique** des reproducteurs présents sur votre exploitation ;
- **choisir au mieux les taureaux reproducteurs** que vous utilisez et éviter les consanguinités ;
- **valoriser** vos produits lors de leur commercialisation (démarches qualité, vente de reproducteurs...).



Une mise en oeuvre SIMPLE



1 - VOUS ADHÉREZ AU DISPOSITIF

L'EdE vous en explique le fonctionnement.

2 - VOUS FAITES PRÉLEVER ET ANALYSER LES TAUREAUX UTILISÉS

3 - VOUS TENEZ À JOUR CHEZ VOUS LE REGISTRE DES MONTES

Ce registre de monte est constitué des bulletins d'insémination, des attestations de transfert embryonnaire, des dates de saillies par les taureaux de monte naturelle et des dates d'entrée et de sortie d'un taureau avec des femelles.

4 - VOUS IDENTIFIEZ LES VEAUX À LA NAISSANCE

Posez rapidement les boucles sur le veau et vous enregistrez soigneusement le numéro de la mère.



6 - L'EdE CERTIFIE LA PARENTÉ

Il applique les règles nationales de certification et édite le résultat de la certification au dos du passeport (certificat de parenté).

5 - VOUS NOTIFIEZ LA NAISSANCE

Indiquez le numéro national du taureau de monte naturelle, ou le type de monte artificielle utilisée (IA ou TE), ou la mention "ne sais pas" et les informations complémentaires.

Un dispositif EN 7 ÉTAPES



7 - VOUS RECEVEZ LE RÉSULTAT DE LA CERTIFICATION

Vous vérifiez toutes les informations éditées sur le passeport, notamment celles éditées sur le certificat de parenté. En cas d'anomalies, vous contactez votre EdE dans les délais indiqués.

